



DEBATS CITOYENS SUR LE
DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Compte Rendu des Ateliers Thématiques

Janvier 2012

Cadre de vie et environnement

Samedi 21 Janvier – de 10h à 12h

Objet de la réunion :

Présenter, pour chaque thématique abordée, les atouts/faiblesses et opportunités/menaces identifiés, afin de partager, débattre, compléter et amender le diagnostic territorial de développement durable de la commune de La Roque d'Anthéron.

Les thématiques abordées :

- Urbanisme
- Paysages, patrimoine et biodiversité
- Eau et assainissement
- Risques majeurs
- Nuisances et pollutions
- Déchets
- Energie et lutte contre le changement climatique
- Transports et déplacements

Par manque de temps, ces trois dernières thématiques n'ont pu être abordées et l'ont été dans l'atelier du lundi 23 janvier

Liste des participants :

- | | |
|----------------------------|---------------------|
| - Robert VILLEVIEILLE | - Isabelle RICARD |
| - Jean-Christophe LOVISOLO | - J-C ANDRE |
| - Michel BAQUE | - Véronique CARTIER |
| - Barbara RUHLAND | - Marie Lucie MAS |
| - Alexandre MILLION | - J. CHEWEVEZ |
| - Carole PUTOIS | - Martine BRUN |
| - Thierry VINCENT | - Claude MARTIN |
| - Céline VIRETTI GARCIA | - Florian LEFEVRE |
| - Hervé ROUARD | - S. BOREL |
| - J-M. MATHELET | - Fabienne REY |
| - Jean-Pierre SERRUS | |

Ce qui a été exprimé...

Urbanisme

Plusieurs points ont été soulevés sur cette thématique :

Sur quels éléments du diagnostic vous basez-vous pour qualifier de bonne l'offre de services et d'équipements et en faire un atout pour le territoire ?

Effectivement, l'état des lieux n'est peut être pas suffisamment détaillé pour en tirer des conclusions. Cette partie est détaillée ci après, et sera ajoutée au diagnostic de l'Agenda 21 sous condition de validation.

Rappelons tout d'abord que c'est l'offre qui est qualifiée de bonne, en terme de nombre et de diversité, et non la qualité en soi du service ou de l'équipement. Cette question étant néanmoins essentielle, elle a toute sa place dans l'Agenda 21 et fera sans doute l'objet des réflexions stratégiques à venir.

Les données qui suivent sont issues de la base permanente des équipements (INSEE, 2010) destinée à fournir le niveau d'équipement et de services, publics ou privés, rendus sur un territoire à la population.

Au total, la base permanente des équipements (BPE) 2010 recense 167 types d'équipements répartis en 7 domaines :

- Services aux particuliers
- Commerces
- Enseignement
- Santé/action sociale
- Sports, loisirs et culture
- Transport
- Tourisme

Sur ces 167 types d'équipements, 95 ont été retenus afin d'être classifiés en gammes. La classification des équipements en gammes a pour objectif de réunir des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont fréquemment présents dans les mêmes communes. Ces regroupements permettent d'élaborer des indicateurs synthétiques reflétant l'organisation hiérarchisée des territoires en termes de services à la population. Trois gammes d'équipements apparaissent dans la BPE :

- gamme de proximité (29 équipements) : elle rassemble les services les plus présents sur un territoire comme les écoles, les médecins généralistes ou les boulangeries ;
- gamme intermédiaire (31 équipements) : elle regroupe des services comme les collèges, les opticiens ou les supermarchés ;
- gamme supérieure (35 équipements) : elle regroupe des équipements plus rares comme les lycées, les établissements hospitaliers ou les hypermarchés.

A noter que ces 95 équipements sont répartis dans 6 domaines. Les équipements à caractère touristique, les équipements de loisirs ainsi que certains équipements sportifs sont éliminés à priori. En effet, ils fournissent leurs services davantage à une clientèle de passage qu'à la population résidente et/ou obéissent à des logiques d'implantation spécifiques.

Le niveau d'équipement de la commune de La Roque d'Anthéron est présenté dans le tableau ci-dessous. Il s'agit du nombre d'équipements différents dont elle dispose parmi l'ensemble des équipements d'une gamme. Cet indicateur ne tient pas compte de la fréquence d'implantation au sein de la commune de chaque équipement, ni de son accessibilité, ni de son attractivité.

Domaine	Gamme de proximité		Gamme intermédiaire		Gamme supérieure		Hors gamme	
	Nombre total BPE	Présence à La Roque d'Anthéron	Nombre total BPE	Présence à La Roque d'Anthéron	Nombre total BPE	Présence à La Roque d'Anthéron	Nombre total BPE	Présence à La Roque d'Anthéron
Services aux particuliers	13	13 (100%)	7	4 (57%)	3	0	8	0
Commerces	4	4 (100%)	10	5 (50%)	4	0	3	0
Enseignement	2	2 (100%)	1	0	2	0	23	1 (4%)
Santé/action sociale	5	5 (100%)	9	6 (67%)	25	8 (32%)	21	4 (19%)
Sports, loisirs et culture	4	4 (100%)	4	1 (25%)	1	0	13	0
Transport	1	1 (100%)	-	-	-	-	-	-
Tourisme	-	-	-	-	-	-	4	4 (100%)
TOTAL	29	29 (100%)	31	16 (52%)	35	8 (23%)	72	9 (12,5%)

Total La Roque d'Anthéron ensemble 3 gammes : 53/95 – 56%

Total La Roque d'Anthéron : 62/167 – 37%

*Le détail des services et équipements et leur fréquence d'implantation est présenté en annexe.

En 2010, 100% des services et équipements de la gamme de proximité sont implantés à La Roque d'Anthéron. On recense également plus 50% des services et équipements de la gamme intermédiaire et 23% de ceux de la gamme supérieure. En outre, 9 services et équipements hors gamme sont présents : des équipements à caractère touristique (OMT, camping, hôtel...), un centre de formation des apprentis (MFR), des équipements sociaux (CHRS, aide sociale à l'enfance...) ainsi que des médecins « hors gamme » (podologue).

D'après l'INSEE, les communes pôles de services sont celles qui disposent d'au moins la moitié des équipements et services de la gamme. La commune de La Roque d'Anthéron est donc pôle de services de proximité et pôle de services intermédiaires. D'après le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement durable du Territoire de la Région PACA (Juin 2011), une commune de PACA sur deux est pôle de services de proximité, et une sur cinq pôle de services intermédiaires, dont La Roque d'Anthéron fait partie. Ces ratios sont deux et trois fois plus élevés qu'au niveau national.

Par ailleurs, toutes les communes de PACA de plus de 1 500 habitants sont pôles de proximité, alors que le seuil est de 6 700 habitants pour les pôles intermédiaires, et de 19 100 pour les pôles supérieurs. Le niveau d'équipement observé à La Roque d'Anthéron, ramené à la population, peut donc être considéré comme supérieur au niveau d'équipement attendu.

Les réflexions à mener dans le cadre du PLU et de l'Agenda 21 devront donc porter sur la fréquence d'implantation de ces équipements sur le territoire communal, sur leur accessibilité, et leur attractivité.

Les objectifs de croissance démographique annoncés dans le PLU sont-ils réalistes en terme de capacité d'accueil de la commune et d'organisation de l'espace ?

Rappel des hypothèses de croissance retenues (PADD provisoire, septembre 2010) : 7000 habitants à l'horizon 2025, soit 2000 habitants supplémentaires et une croissance annuelle de 1,75% environ, impliquant la construction d'environ 1000 nouveaux logements et la création d'environ 580 emplois supplémentaires.

Le projet d'aménagement et de développement durable donne des orientations générales nécessaires à un développement équilibré de la commune et identifie des zones susceptibles d'accueillir cette population nouvelle, qui ne pourrait être envisagé sans extension de la zone urbaine.

Il s'agit alors de mieux évaluer les potentialités de ces zones et de s'assurer de la comptabilité des projets avec les enjeux de développement durable, et tout particulièrement en termes de mixité sociale et fonctionnelle (habitat, activité économique, services et équipements).

Les études approfondies sur ces zones, peu nombreuses du fait des nombreuses contraintes du territoire (topographie, espaces agricoles et naturels à préserver, risques majeurs...) permettront de redéfinir les hypothèses de croissance projetées, et de redémarrer le PLU.

L'Agenda 21 n'a pas vocation à se substituer au PLU, qui a démarré avant et pour lequel la commune est assistée par un autre bureau d'études. Le diagnostic territorial de développement durable met en avant, pour de nombreuses thématiques, les menaces que pourraient représenter un essor démographique non maîtrisé, et à l'inverse, les opportunités qui pourraient être liées à l'accueil de populations nouvelles. Les deux démarches doivent trouver une complémentarité et s'alimenter l'une et l'autre, en tenant compte des ressentis exprimés par la population lors des phases de concertation.

Des critères de développement durable doivent impérativement être intégrés aux opérations d'aménagement futures (éco-construction, espaces verts, équipements, accessibilité...) afin de ne pas créer de barrières entre le village et les nouveaux quartiers, et de maintenir cette mixité sociale qui contribue à l'identité du village.

Paysages, patrimoine et biodiversité

La qualité et la beauté des paysages et des espaces naturels sont des facteurs déterminant dans la qualité de vie et le bien-être des populations. Un patrimoine naturel préservé renvoie à des valeurs sociales et culturelles qui renforcent l'identité d'un territoire et la fierté de la population d'y appartenir. La transmission de ce patrimoine de générations en générations crée des liens plus forts encore et participe au maintien d'une culture collective.

Les Rocassiers sont extrêmement attachés à leur environnement et conscient de ses richesses.

La préservation des paysages, des espaces agricoles et naturels et de la biodiversité est fortement rattachée au PLU.

Quand à l'Agenda 21, il devra s'attacher à la mise en valeur de ce patrimoine, et à sa transmission.

Eau et assainissement

La question de la qualité et du rendement du réseau d'alimentation en eau potable a été posée. Il semblerait nécessaire de se rapprocher de la Société des Eaux de Marseille, délégataire de service public, pour connaître les volumes de perte actuels : le diagnostic de l'Agenda 21 fait état d'un réseau AEP comprenant 40 km de canalisation presque entièrement rénové.

Le débat a surtout porté sur une question essentielle mais extrêmement complexe : quel mode de gestion des eaux pour la commune de La Roque d'Anthéron ?

L'eau est un bien commun de l'humanité, particulièrement précieux. La gestion de l'eau renvoie à des enjeux techniques, environnementaux, territoriaux, économiques et sociaux considérables. La gestion de l'eau en France relève du service public, et peut s'organiser selon deux modes de gestion : la gestion directe (la régie) ou la gestion déléguée sur la base d'appels d'offres ouverts à la concurrence.

Ces deux modes de gestion offrent des avantages et des inconvénients, dont l'analyse et la compréhension nécessitent de faire appel à des spécialistes dans de nombreux domaines (juridique, technique, économique).

Quelque soit le mode de gestion choisi, il est essentiel qu'il soit transparent et contrôlé, au risque de déséquilibres et d'inégalités.

A La Roque d'Anthéron, le choix a été fait de faire appel à un délégataire de service public pour la gestion des eaux. De manière générale, afin de redonner à la collectivité et aux usagers toute leur place dans le contrôle de leurs services publics, il est essentiel :

- de préserver la possibilité d'un choix entre gestion publique et gestion privée, et de sauvegarder la possibilité de revenir au mode de gestion directe
- de procéder régulièrement à des évaluations des services fournis sur la base de normes communes définies à l'avance dans le contrat de délégation de droit public
- d'imposer la transparence aux gestionnaires de services

De manière générale, ces trois conditions réunies permettent de garantir un service public de qualité répondant aux attentes de la municipalité et de ses administrés, tout en maintenant un niveau satisfaisant de rémunération du délégataire.

Par ailleurs, le diagnostic de l'Agenda 21 mentionne la présence d'une zone de baignade aux Iscles, mais cette zone de baignade n'est accessible qu'aux usagers du camping.

Risques majeurs

La grille AFOM dans cette thématique mentionne en atout que les risques sont connus et les zones d'aléas identifiées, ce qui n'est pas le cas pour le risque inondation. Dans le DICRIM figure la carte issue de l'Atlas des Zones Inondables 2006, à laquelle la collectivité est tenue de se référer (porter à connaissance), mais dans laquelle les zones d'aléas ne sont pas précisées. Les études hydrauliques sont en cours et le Plan de Prévention des Risques de la Durance prescrit.

Concernant le risque feux de forêt, la commune reste relativement épargnée mais la menace est constante. Les moyens pour maîtriser ce risque sont-ils suffisants ? Se pose également la question des possibilités d'intervention chez les particuliers, la majeure partie de la forêt étant privée. Plusieurs pistes de réflexions mériteraient d'être approfondies dans le cadre de l'Agenda 21 : la sensibilisation à l'entretien et à la gestion de la forêt, aussi bien publique que privée, en tenant compte de la préservation de la biodiversité (réfléchir aux moyens mais également aux périodes d'interventions en fonction du calendrier écologique), le suivi du respect des obligations de débroussaillage, le développement du sylvo-pastoralisme.

La CPA, l'ONF et les sapeurs forestiers travaillent actuellement à la redéfinition du réseau de pistes forestières et de défense de la forêt contre les incendies à l'échelle communautaire. Leur développement parfois anarchique conduit aujourd'hui à des difficultés d'entretien.

Nuisances et pollutions

Bien qu'une meilleure intégration paysagère soit difficilement envisageable et au-delà des compétences communales, il est à noter que le canal EDF et la ligne haute tension qui traversent le territoire communal génèrent des nuisances visuelles.

Concernant l'éco-gestion des espaces verts, des mesures ont déjà été prises pour réduire l'usage des produits phytosanitaires et la consommation en eau, mais la municipalité souhaiterait aller plus loin dans la requalification des espaces publics en élaborant un plan de gestion différenciée des espaces verts. Ce mode de gestion vise à concilier un entretien environnemental des espaces verts, des moyens humains et du matériel disponibles avec un cadre de vie de qualité.

La mise en place d'un plan écophyto serait également un beau projet à envisager : il s'agit d'un engagement des parties prenantes (agriculteurs, gestionnaires de voiries, collectivité, particuliers et autres consommateurs de pesticides) à réduire de 50 % l'usage des pesticides sur le territoire à l'horizon 2018.

Enfin, il serait intéressant d'élaborer un bilan carbone ou un plan climat énergie à l'échelle de la commune. Dans un premier temps, la municipalité souhaiterait réaliser un diagnostic du système d'éclairage public avec l'aide de la CPA.

Annexe : Services et équipements de La Roque d'Anthéron – BPE, INSEE, 2010

Domaine	Code INSEE			Type d'équipement	Gamme	Fréquence d'implantation à La Roque
Services aux particuliers	A203			Banque, caisse d'épargne	proximité	2
	A206	A207	A208	Bureau de poste, relais poste, agence postale	proximité	1
	A301			Réparation automobile et de matériel agricole	proximité	3
	A401			Maçon	proximité	10
	A402			Plâtrier, peintre	proximité	5
	A403			Menuisier, charpentier, serrurier	proximité	2
	A404			Plombier, couvreur, chauffagiste	proximité	2
	A405			Electricien	proximité	3
	A406			Entreprise générale du bâtiment	proximité	1
	A501			Coiffeur	proximité	3
	A504			Restaurant	proximité	6
	A505			Agence immobilière	proximité	4
	A507			Soins de beauté	proximité	3
	A101	A104		Police, gendarmerie	intermédiaire	1
	A102			Trésorerie	intermédiaire	0
	A205			Pompes funèbres	intermédiaire	1
	A302			Contrôle technique automobile	intermédiaire	0
	A304			Ecole de conduite	intermédiaire	1
	A502			Vétérinaire	intermédiaire	1
	A506			Blanchisserie, teinturerie	intermédiaire	0
A103			Pôle emploi	supérieure	0	
A303			Location d'automobiles et d'utilitaires légers	supérieure	0	
A503			Agence de travail temporaire	supérieure	0	
Commerces	B202	B201		Epicerie, supérette	proximité	1
	B203			Boulangerie	proximité	7
	B204			Boucherie, charcuterie	proximité	2
	B312			Fleuriste	proximité	3
	B102			Supermarché	intermédiaire	2
	B301			Librairie, papeterie	intermédiaire	1
	B302			Magasin de vêtements	intermédiaire	2
	B303			Magasin d'équipements du foyer	intermédiaire	0
	B304			Magasin de chaussures	intermédiaire	1
	B305			Magasin d'électroménager	intermédiaire	0
	B306			Magasin de meubles	intermédiaire	0
	B307			Magasin d'articles de sports et de loisirs	intermédiaire	0
	B309	B103		Droguerie, quincaillerie, bricolage	intermédiaire	2
	B311			Horlogerie, bijouterie	intermédiaire	0
	B101			Hypermarché	supérieure	0
	B205			Produits surgelés	supérieure	0
	B206			Poissonnerie	supérieure	0
B310			Parfumerie	supérieure	0	

Domaine	Code INSEE		Type d'équipement	Gamme	Fréquence d'implantation à La Roque
Santé/Action sociale	D201		Médecin omnipraticien	proximité	8
	D221		Chirurgien dentiste	proximité	4
	D232		Infirmier	proximité	15
	D233		Masseur kinésithérapeute	proximité	7
	D301		Pharmacie	proximité	3
	D234		Opticien, lunetier	intermédiaire	1
	D235		Orthophoniste	intermédiaire	1
	D237		Pédicure, podologue	intermédiaire	1
	D302		Laboratoire d'analyses médicales	intermédiaire	1
	D303		Ambulance	intermédiaire	0
	D401		Personnes âgées : hébergement	intermédiaire	2
	D402		Personnes âgées : soins à domicile	intermédiaire	0
	D403		Personnes âgées : service d'aide	intermédiaire	1
	D501		Garde enfants d'âge préscolaire	intermédiaire	0
	D101		Etablissement de santé de court séjour	supérieure	0
	D102		Etablissement de santé de moyen séjour	supérieure	2
	D103		Etablissement de santé de long séjour	supérieure	0
	D104		Etablissement psychiatrique	supérieure	0
	D106		Urgences	supérieure	0
	D107		Maternité	supérieure	0
	D108		Centre de santé	supérieure	0
	D109		Structures psychiatriques en ambulatoire	supérieure	0
	D202		Spécialiste en cardiologie	supérieure	0
	D203		Spécialiste en dermatologie et vénéréologie	supérieure	0
	D204		Spécialiste en gynécologie médicale	supérieure	0
	D205		Spécialiste en gynécologie obstétrique	supérieure	0
	D206		Spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie	supérieure	0
	D207		Spécialiste en psychiatrie	supérieure	0
	D208		Spécialiste en ophtalmologie	supérieure	2
	D209		Spécialiste en oto-rhino-laryngologie	supérieure	0
	D210		Spécialiste en pédiatrie	supérieure	1
	D212		Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale	supérieure	0
	D231		Sage-femmes	supérieure	0
	D236		Orthoptiste	supérieure	2
	D601		Enfants handicapés : hébergement	supérieure	1
	D602		Enfants handicapés : soins à domicile	supérieure	1
	D603		Adultes handicapés : hébergement	supérieure	1
	D604		Adultes handicapés : services	supérieure	0
	D605		Travail protégé	supérieure	1
	D237		Pédicure-podologie	hors gamme	1
	D404		Foyer restaurant personnes âgées	hors gamme	5
	D701		Aide sociale à l'enfance : hébergement	hors gamme	1
D703		CHRS	hors gamme	1	

Domaine	Code INSEE			Type d'équipement	Gamme	Fréquence d'implantation à La Roque
Enseignement	C101	C102		Ecole maternelle	proximité	2
	C104	C105		Ecole élémentaire	proximité	2
	C201			Collège	intermédiaire	0
	C301	C304		Lycée d'enseignement général et/ou technologique	supérieure	0
	C302	C305		Lycée d'enseignement professionnel	supérieure	0
	C301			CFA	hors gamme	1
Sport, loisirs, culture	F102			Boulodrome	proximité	1
	F103			Tennis	proximité	1
	F111	F112	F116	Salle ou terrain multisports	proximité	4
	F113			Terrain de grands jeux	proximité	1
	F101			Bassin de natation	intermédiaire	0
	F107			Athlétisme	intermédiaire	0
	F115	F114		Salle ou terrain de sport spécialisé	intermédiaire	2
	F117			Roller, skate, vélo bicross ou freestyle	intermédiaire	0
	F301			Cinéma	supérieure	0
Transport	E101			Taxi	proximité	2
Tourisme	G101			Agences de voyages	Hors gamme	1
	G102			Hotel homologué	Hors gamme	1
	G103			Camping homologué	Hors gamme	1
	G104			Information touristique	Hors gamme	1